



**SIEDA**  
Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

**Département de l'AVEYRON**  
**Arrondissement de RODEZ**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20240125-20240106-DE  
Reçu le 30/01/2024

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

**Séance du 25 janvier 2024**

Date de convocation : le 19 janvier 2024

Date d'affichage : 19 janvier 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de janvier, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.**

**Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES – Marc AUGUY - Christophe BERNIE – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Christian LABORIE – Christophe LABORIE – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Dominique ROUQUETTE - Thierry TEULIER – Pierre TIEULIE – Bernard VERDIE**

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 1 ont donné procuration

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

**DELIBERATION N° 2024/01/06**

**Décisions de virement de crédits**



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

## DELIBERATION N° 2024/01/06

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20240125-20240106-DE  
Reçu le 30/01/2024

### Décisions de virement de crédits

Monsieur le Président rend compte au Comité Syndical des décisions de virement de crédit qui ont été réalisées depuis le dernier Comité Syndical

Décision VI-17-2023 OPCT REGULARISATION

Décision VI-18-2023 OPCT DMO du 21 novembre 2023

Décision VI-19-2023 OPCT ENTEP du 21 novembre 2023

Décision VI-20-2023 OPCT ENTEP du 06 décembre 2023

Décision VI-21-2023 OPCT ENTEP du 06 décembre 2023 complément

Décision VI-22-2023 OPCT ENTEP du 08 décembre 2023

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du

Le Président du SIEDA